



Assurance construction : prévention et gestion des sinistres

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Appréhender le champ d'application de l'assurance construction.
- ▶ Cerner les différentes garanties en matière de construction.
- ▶ Gérer les sinistres en matière de construction.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Évaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 14 heures

PUBLIC

Chargé(e)s de maintenance
Technicien(ne)

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de l'assurance
construction

INTERVENANT

Formateur expert en assurances

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. Appréhender le champ d'application de l'assurance construction

- ▶ Distinguer la responsabilité décennale, le dommage de nature décennale et la garantie décennale
- ▶ Appréhender la notion d'ouvrage immobilier non soumis et ceux soumis
- ▶ Définir un désordre de nature décennale
- ▶ Identifier les acteurs de l'opération de construction qui peuvent engager leur responsabilité
- ▶ Distinguer les garanties légales et les garanties d'assurance
- ▶ Quiz de synthèse : mesurer sa compréhension de la responsabilité décennale

2. Cerner les dommages couverts par une assurance

- ▶ Dommages matériels graves liés à la construction elle-même
- ▶ Dommages aux existants
- ▶ Dommages intermédiaires
- ▶ Notion de dommages immatériels consécutifs
- ▶ Travaux sous-traités
- ▶ Dommages causés par l'absence d'ouvrage
- ▶ Cas pratique : identifier les dommages relevant de l'assurance dommages-ouvrage à partir de situations issues de la jurisprudence récente



Assurance construction : prévention et gestion des sinistres

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

- ▶ Cerner les différentes garanties en matière de construction
- ▶ Distinguer les contrats d'assurance souscrits par le maître d'ouvrage
- ▶ Assurance dommages-ouvrage
- ▶ Contrat de constructeur non réalisateur (CNR)
- ▶ Contrat collectif de responsabilité décennale (CCRD)
- ▶ Contrat tous risques chantier (TRC)
- ▶ Contrat multirisque
- ▶ Distinguer les assurances de responsabilité des constructeurs (Contrat de responsabilité civile professionnelle avant et après réception, Contrat de responsabilité décennale)
- ▶ Exercice d'application : mise en œuvre de l'assurance DO à partir d'un cas concret

3. Gérer les sinistres en matière de construction

- ▶ Déclencher l'assurance dommages-ouvrage
- ▶ Point de départ des garanties
- ▶ Mise en œuvre des garanties
- ▶ Obligations respectives de l'assureur dommages-ouvrage et de l'assuré
- ▶ Subrogation
- ▶ Régler un sinistre relevant de l'assurance de responsabilité décennale
- ▶ Point de départ des garanties
- ▶ Garantie décennale obligatoire en capitalisation
- ▶ Exclusions de garantie
- ▶ Causes d'exonération de la responsabilité décennale
- ▶ Chiffrer et réparer le dommage
- ▶ Expertise amiable réglementaire de l'assurance dommage-ouvrage
- ▶ Interruption du délai de garantie
- ▶ Prescription en matière d'assurance
- ▶ Mise en situation : comment réagir lors de la survenance d'un dommage et de son suivi en phase d'expertise ?

PUBLIC

Chargé(e)s de maintenance
Technicien(ne)

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de l'assurance construction

INTERVENANT

Formateur expert en assurances

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03